

## **CONTRIBUTION DE LA SECTION PCF du PAYS DE MONTBELIARD**

Merci pour cette initiative d'avoir enclenché une enquête et de recueillir des avis et des propositions.

A travers la cinquantaine d'expressions WEB, nous retrouvons ce que nous avons pu constater lors de nos rencontres avec la population, soit une dominante de leur expression relative à l'usage du vélo, pour les habitants résidant dans la première couronne de Montbéliard et pour les autres habitants résidant dans les communes plus excentrées l'insatisfaction du peu de dessertes ou de l'inexistence de dessertes par des services de bus.

Nous sommes porteurs depuis un certain temps qu'une étude sur la gratuité des transports en bus soit examinée. Cela favoriserait un accès plus important des usagers autres que les usagers captifs. Il nous semble que le fonctionnement des transports de PMA reposent à plus de 85% sur des subventions publiques et privés. La gratuité serait un juste retour pour la population.

L'argument des opposants à cette possibilité que serait la gratuité est souvent de dire que cela engendrerait plus de détérioration qu'un service payant, ce qui ne se vérifie pas dans les villes ou agglomérations qui ont mis en place la gratuité, comme Montpellier, Aubagne, Bourges, Niort, Dunkerque, Calais, Douai. 45 réseaux de transport proposent la gratuité totale. Ce qui se vérifie c'est que globalement, la gratuité est une mesure dont l'effet sur la fréquentation est important et rapide.

Il y a lieu de faire preuve de courage et d'audace : la gratuité des transports publics est une des solutions, parce qu'elle est une puissante mesure de justice sociale et écologique. Elle est une chance immense pour les collectivités de concilier l'exigence environnementale et l'enjeu du pouvoir d'achat.

Avec les rencontres que nous avons pu mener auprès des habitants de Montbéliard dont les déplacements sont prioritairement en bus et à pied, nous allons balayer quelques axes d'améliorations, voire de propositions qui nous ont été soumises sur ces modes de déplacement ainsi que sur les déplacements vélo, avec 3 propositions sur l'aménagement de carrefour à la ZUP Petite Hollande.

**Déplacements à pied** : les restrictions sur l'éclairage public sont très disparates, sur l'ensemble de l'agglomération. Bien sûr cela relève de la décision de chaque mairie. Cependant ne pourrait-on pas envisager une préconisation de la part de PMA pour une harmonisation entre les différentes communes ? Si on revient à Montbéliard, la coupure nocturne va de 23h à 6h, beaucoup d'insatisfaction, de sentiment d'insécurité, d'invisibilité d'obstacles dans l'obscurité et risques de chutes et de problématiques pour les sorties de rencontres amicales ou familiales, de spectacles, de cinéma, pour les prises de travail avant 6h, pour se rendre à la gare, etc.

**Déplacements bus** : mode d'information,

Le site internet des transports Evolity est compliqué pour se rendre d'un point à un autre. ex, départ de l'arrêt Coteau Jouvent (Montbéliard) à l'arrêt champagne (Audincourt) pas de logiciel pour proposer des trajets et des horaires, cela demande donc de jongler avec la fiche horaire qui ne reprend que les arrêts principaux et d'estimer les horaires de passage pour ces points de départ et d'arrivée. Pas de fiabilité. Idem pour connaître les horaires de passage à un arrêt sur une date ou un créneau horaire

Proposition, s'inspirer des sites Optymo à Belfort ou Ginko à Besançon, très simples d'utilisation et fonctionnels...

Dans les bus à destination de la gare, pourquoi ne pas indiquer les départs de trains (pour Belfort et Besançon par ex)

Autre exemple : une personne arrivant en gare de Montbéliard voulant se déplacer en bus. L'affichage des horaires bus sur l'écran reste noir dans la salle d'accueil des bus et du guichet SnCF (bus en gare routière de Montbéliard) et reste muet depuis des années, alors qu'il y avait eu la promesse de rétablir ces informations lors de l'aménagement de la place en bas du château dite Acropole...

**Offre bus** : à quand un réseau commun Aire Urbaine, à quand une identité commune de transport pour le Nord Franche Comté avec une seule entité sous régie, qui devrait permettre d'avoir un maillage sur l'ensemble de l'Aire Urbaine (Pays d'Héricourt-Grand Belfort-Pays de Montbéliard).

Il y a quelques années pour se rendre à Belfort (centre-ville, maison du peuple) existait la Ligne Directe du campus Montbéliard à l'IUT Belfort (6 allers et 6 retours matin midi soir). Liaison supprimée et remplacée par une navette gare à gare.

Cette suppression a engendré un report du mode de déplacement utilisé principalement par des étudiants sur l'utilisation de leur voiture. Et désormais la situation du parking près de l'IUT saturé sur chaque secteur.

Auparavant le temps de transport, au départ de l'arrêt Coteau Jouvent-Montbéliard jusqu'à l'arrêt Résistance-Belfort était de 40 mn. Il est maintenant de 76 mn (1h16) donc abandon du mode bus et retour à la voiture.

La liaison Montbéliard Belfort pour les villes de Sochaux, Vieux-Charmont, Nommay, Chatenois ... était une ligne sans rupture de charge pour se rendre d'un point à un autre. Maintenant il faut se rendre à Belfort pour revenir sur Chatenois les Forges ou les autres villes et reprendre un bus Optymo.

Concernant la ligne D (Audincourt Montbéliard Hôpital gare TGV) : le rétablissement de quelques parcours complets en début de soirée et début d'après-midi d'Audincourt à Hôpital NFC éviterait une rupture. Actuellement 4 trajets « complets » sur 24 trajets.

Concernant le Collège Lorius de Bethoncourt, récemment ouvert, celui-ci accueille aujourd'hui près de 400 collégiens. Alertés par des familles, nous souhaitons que l'offre de transport prenne en compte cette nouvelle réalité. En effet, malgré l'ajout de deux bus supplémentaires au départ du CFA, en parallèle de la ligne C, les bus sont bondés le matin (à 8h08) comme le soir, au point que des collégiens ne peuvent, à certains moments, pas monter dans le bus. Par ailleurs, les parents soulignent que les portes du collège s'ouvrent à 9h, ce qui fait que les collégiens peuvent attendre plus de 30 minutes devant l'établissement. Ainsi, faute de pouvoir modifier les horaires des bus, il serait nécessaire de permettre aux collégiens d'entrer dans l'établissement dès leur arrivée en bus, tout au long de l'année. A ces difficultés matinales, ainsi que celles de fin de journée, s'ajoutent un problème de cadencement décalé par rapport aux intercourses. Par exemple, le bus de la ligne C passe à 14h34, tandis que les cours se terminent à 14h35.

Globalement ce qui ressort, l'offre bus n'est pas assez dense sur l'ensemble du réseau, pour que le réflexe bus devienne automatique pour les usagers potentiels et que ce mode de déplacement se développe et contribue à réduire la part d'utilisation de la voiture.

### **Déplacements vélo :**

Dans le secteur de Coteau Jouvent, la piste cyclable en direction du centre-ville sur l'axe de la rue de la Petite Hollande s'arrête à la hauteur des feux tricolores de l'intersection de la rue du petit Chenois (à la hauteur de la pharmacie du Coteau Jouvent) pour reprendre après l'intersection de la rue Oehmichen à la hauteur de l'arrêt bus Coteau Jouvent.

PROPOSITION : supprimer une voie de circulation routière entre ces deux intersections pour la remplacer par l'aménagement d'une jonction de la piste cyclable. La suppression de cette voie s'inscrirait dans la logique de prolonger par une voie unique de circulation routière le tronçon sur la totalité de la rue de la Petite Hollande. La ville de Montbéliard s'était engagée lors de l'achèvement de l'ex-collège Pergaud par le collège Lou Blazer, à contribuer à cette modification... peut-être la démolition de barres habitat de ce secteur est prévue mais dans quel délai ?

Toujours dans cette rue de la Petite Hollande, sens montée (entre le pont de la ZUP et l'intersection de la rue Coteau Jouvent) la suppression d'une voie en la transformant en voie cyclable serait une sécurité précieuse pour les cyclistes et éviterait également que vélos ou trottinettes n'empruntent régulièrement le trottoir réservé aux piétons. Une sécurité aussi pour réduire la vitesse excessive dans cette montée où un accident de circulation, s'est produit très récemment, le véhicule en cause ayant sectionné un grand candélabre et un arbre...

Concernant les déplacements en vélo jusqu'à la gare de Montbéliard pour poursuivre en train TER, demande pour équiper le lieu de dépose des vélos dans un endroit sécurisé aux abords de la gare.